

PRIX DES ANNONCES :
 Annonces, la ligne, fr. 0.50; — Ann. financ. (avis d'ass. de soc.), la ligne, fr. 1.00; — Nécrologie, la ligne, fr. 1.00; — Faits divers (fin), la ligne, fr. 1.25; — Faits divers (corps), la ligne, fr. 1.50; — Chron. locale, la ligne, fr. 2.00; — Réparations judiciaires, la ligne, fr. 2.00.

Administration et Rédaction :
 37-39, rue Fossés-Fleuris, Namur

Bureaux de 11 à 1 h. et de 3 à 5 h.

Les articles n'engagent que leurs auteurs. — Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

L'Echo de Sambre & Meuse

PRIX DES ABONNEMENTS :
 1 mois, fr. 2.50 — 3 mois, fr. 7.50

Les demandes d'abonnement sont reçues exclusivement par les bureaux et les facteurs des postes.

Les réclamations concernant les abonnements doivent être adressées exclusivement aux bureaux de poste.

J.-B. COLLARD, Directeur-Propriétaire

La « Tribune Libre » est largement ouverte à tous.

Quatre Ans de Gouvernement Général

Quatre Ans de Gouvernement Général

Sous ce titre : « Quatre années de Gouvernement général en Belgique », la « Kolnische Zeitung » publie l'article suivant qui remémore utilement des événements importants :

Le 1^{er} septembre est le 4^{me} anniversaire du jour où le feld-marchal von der Goltz a institué le Gouvernement général allemand en Belgique.

Ce feld-marchal, décédé depuis lors en pays lointain, a quitté son poste de Bruxelles le 1^{er} décembre 1914. Il fut remplacé par le Freiherr von Bissing, qui mourut au printemps de 1917. Depuis le 3 mai 1917, le général-major Freiherr von Falkenhausen remplit les fonctions de Gouverneur général.

La période de von der Goltz peut être appelée celle de la restauration de l'administration.

Sous von Bissing, les obligations du Gouvernement général dépassèrent le cadre étroit de l'organisation, car, peu après son entrée en fonctions, on a pu se rendre compte que la guerre laisserait en Belgique des traces au point de vue de la forme intérieure.

La lutte qui durait depuis de longues années entre les deux races belges, prit un autre aspect.

Les Flamands se sont levés et ont demandé la libération de leur ancien assujettissement. Ils ont voulu de l'aide et de la protection, en vue de la conservation de leur caractère national et culturel. Mais ils ont revendiqué avant tout le droit de conserver leur langue et d'élever leur jeunesse dans le sens d'une tradition vieille de plusieurs milliers d'années.

Ce mouvement, qui a pris le nom de « flamand activiste », ne tarda pas à se développer.

Aucun Gouverneur général, conscient de son devoir, n'aurait pu dédaigner ce mouvement, ni presque naturellement de toutes les couches sociales.

Le Gouverneur von Bissing le comprit naturellement. Il coupa le mal par la racine et procura aux Flamands l'enseignement obligatoire dans leur langue, remit en vigueur les anciennes lois sur les langues qui avaient été faites pour conserver la langue néerlandaise et créa l'Université flamande de Gand.

Par le fait, le mouvement activiste eut un centre.

Sous le 3^e Gouverneur général, le mouvement s'acheva organiquement et remplit peu à peu toute la vie intérieure de la Belgique.

Il gagna aussi des adhérents chez les Wallons qui, eux aussi, avaient reconnu que le système bilingue était le plus grand obstacle au développement de la politique intérieure en Belgique.

Les Wallons aussi demandèrent l'autonomie; un parti activiste se constitua dans les régions de langue française. L'ancienne revendication de la Séparation administrative se fit toujours plus forte.

Qu'on discutait encore au sujet des méthodes de sa mise à exécution, mais puisqu'une situation saine ne pouvait résulter que d'une Séparation qu'on accorderait aux deux races du peuple, le pouvoir de vivre librement leur propre culture, le Gouverneur général la réalisa. Freiherr von Falkenhausen a décrété cette Séparation : son nom restera lié à la formation et au développement harmonieux des deux peuples belges.

Celui qui nie que le mouvement des nationalités en Belgique n'a pas influencé tout ce qui, directement ou indirectement, touche à l'avenir économique, politique et culturel de la Belgique, ne rend pas hommage à la vérité.

UNE INTERVIEW DU KRONPRINZ

Le « Neue Wiener Journal » publie une interview accordée à son correspondant berlinois par le Kronprinz allemand, qui lui a parlé de la guerre en ces termes :

— L'entrée de l'Angleterre dans le conflit était fatale; elle se fut produite sans aucun doute, même si nous n'avions pas envahi la Belgique. On nous a traités de barbares assaillis de canotiers, alors que nous n'avons jamais lutté et que nous ne luttons encore que pour notre existence en tant que nation et pour notre droit à un développement rationnel : cette guerre n'a jamais été et n'est encore qu'une guerre de défense. Jamais il n'est entré dans ma pensée de considérer la guerre comme une promenade militaire au cours de laquelle nous allions à notre aise écraser nos ennemis. Je ne conçois d'ailleurs pas qu'on admette la nécessité d'anéantir ses ennemis, le monde étant assez vaste pour que toutes les nations y trouvent place. Dès le 3 août 1914, le deuxième jour de la mobilisation, lorsque je quittai Berlin, je m'attendais à une incessante déclaration de guerre de l'Angleterre; j'estime toutefois qu'elle n'aurait pas dû invoquer le prétexte du respect des principes et des nécessités d'ordre économique pour pousser le monde entier à prendre les armes contre des peuples auxquels on ne peut reprocher que leur grande activité et leur excès de modestie. Démocratie, liberté, tous ces grands mots n'ont rien à voir en réalité dans le conflit actuel. Les causes sont ailleurs.

Lorsque nos adversaires me représentent comme un excitateur à la guerre, ils savent qu'ils travestissent la vérité. Ce qui est vrai, c'est que j'ai toujours été partisan d'une armée forte et puissante, parce que je prévoyais que nous aurions quelque jour à nous défendre contre le monde entier coalisé contre nous. Quand l'Angleterre est entrée en scène, je n'ai pas hésité à déclarer que la guerre serait rude et de longue durée.

En ce qui concerne la situation actuelle, on peut dire qu'elle nous donne toute garantie de sécurité. Souvent elle a été beaucoup moins bonne, et nous avons eu à surmonter des crises autrement redoutables. L'Allemagne et ses alliés doivent continuer la guerre jusqu'au jour où nos ennemis s'apercevront enfin qu'ils ont fait un rêve fallacieux quand ils ont cru pouvoir nous anéantir et qu'ils n'ont aucun intérêt

Les événements des derniers mois l'ont d'ailleurs prouvé.

Après qu'une partie des fonctionnaires eut refusé de collaborer à la réalisation de la Séparation administrative, il s'agissait de créer de nouveaux corps d'administration.

De nouvelles couches sociales se levèrent et mirent leurs services volontairement à la disposition de la Patrie.

Dans le même temps, des Belges vivant en exil furent aussi amenés aux idées de réforme, et aujourd'hui on voit que le mouvement activiste a pénétré dans toutes les couches sociales. Les passivistes se sont rapprochés du point de vue activiste. Le Gouvernement national exilé est obligé de traiter la question. Et, s'il conserve le faible espoir de pouvoir étouffer les aspirations séparatistes par des moyens misérables, les événements des dernières semaines lui ont montré clairement que cela ne lui est plus possible.

La grève de la justice, qu'il a machinée, n'a pas pu empêcher le mouvement de prendre de l'extension.

Le Gouvernement allemand a paru à l'ordre du jour; il a institué des tribunaux allemands, et, conscient de sa responsabilité, il continuera à développer son œuvre.

Malgré la lourde charge que la Séparation administrative a fait peser sur le Gouvernement général, l'idée a mûri que les exigences sociales du temps demandaient une réforme en Belgique.

S. E. von Falkenhausen a introduit l'assurance sociale obligatoire, qui assure à l'ouvrier belge un secours contre l'invalidité, la maladie et la vieillesse.

En dehors du cadre de ces travaux, l'activité de l'administration allemande s'est étendue à toute la Belgique.

Les Belges s'intéressent vivement aux questions économiques de l'avenir, et l'on peut considérer comme de bon augure pour l'après-guerre, que les milieux industriels et commerciaux belges sont de plus en plus convaincus que le terrain économique commun de la Flandre et de la Wallonie ne pourra refluer que s'il n'est pas séparé par la violence de son hinterland naturel : l'Allemagne.

Même des Belges à l'étranger, bien qu'ils soient sous l'hypothèse de l'aide de l'Entente, commencent peu à peu à se rapprocher de ce point de vue.

Un germanophobe, du genre de Léonce Ducatillon, a envoyé à « Belgisch Dagblad », la feuille excitatrice bien connue en Hollande, un article qui proclame les aspirations des Belges à l'étranger. Dans une série de questions qu'il pose, il montre combien les Belges craignent pour leur avenir, depuis que leur Gouvernement s'est livré à l'Entente.

Il demande ce qu'il adviendra de la promesse de matières premières et de moyens de transport, de l'avenir des ports d'Anvers et de Gand, du régime douanier vis-à-vis de l'Entente.

Il se demande même si la Belgique et sa colonie seront prises en considération dans la nouvelle politique économique de l'impérialisme britannique.

Le Gouvernement allemand en Belgique a assuré la possibilité d'un sain développement du pays. Il peut donc attendre tranquillement la décision que les Belges ont à prendre.

Nous, Allemands, pouvons avoir confiance que la grande majorité du peuple flamand et du peuple wallon aura compris peu à peu le chemin qu'elle doit suivre, si elle veut reconquérir l'ancien rang de la Belgique sur le marché mondial.

à prolonger les hostilités. Il est malheureusement impossible de prévoir quand ils le comprendront. Cette conception, toutefois, s'imposera tôt ou tard à leur esprit. Loin de poursuivre les buts de guerre que les hommes d'Etat ennemis se complaisent à claironner par le monde, nous ne faisons la guerre que pour empêcher qu'on nous anéantisse en tant que nation. En revanche, nos ennemis ne savent vraiment pas pourquoi ils se battent. Je vous citerai un seul exemple à l'appui de cette affirmation. Je crusais dernièrement avoir un prisonnier américain. Comme il me disait que l'Amérique est entrée en guerre pour le triomphe de l'Alsace-Lorraine, je lui demandai où se trouvait située l'Alsace-Lorraine; mon homme me répondit que c'était une mer. Des réponses toutes pareilles m'ont été faites par des prisonniers de diverses nationalités.

En ce qui concerne nos ennemis, il convient, au point de vue militaire, de tirer hors pair les Français. Ce sont nos adversaires les plus sérieux, et ils sont très bien commandés. Le maréchal Joffre était un général de génie; Foch est un chef de valeur. Les Anglais sont bons soldats, tenaces aussi, mais leurs chefs pourraient être meilleurs. Quant aux Américains, les tiens pour quantité négligeable. Certes, on s'aperçoit de leur présence sur le front à l'Ouest, mais ce n'est pas eux qui nous vaincront, en quelques masses serrées qu'ils puissent traverser l'Océan.

L'intervention du Japon

Berlin, 3 septembre. — On écrit de Stockholm à un journal du soir :

— Les émeutes du riz au Japon ont des dessous politiques dont on trouve la preuve dans les faits suivants. Les troubles ont éclaté d'abord à Kobe, où furent proménades dans une manifestation des pancartes sur lesquelles on lisait : « Jeunes gens, ne vous laissez pas entraîner dans une guerre de rapine sans but déterminé ! Le peuple veut la paix et du pain ! ». Les manifestants furent dispersés par la police, mais la foule excitée se livra au pillage. Malgré le secret dont on cherche à entourer les événements, on apprend aujourd'hui que des manifestations d'un caractère politique se sont produites à Tokio et que de nombreux policiers ont été blessés dans des échauffourées. Le mouvement protestataire s'est propagé dans tout le pays. A Nagasaki, une

COMMUNIQUÉS OFFICIELS

« L'Echo de Sambre et Meuse » publie le communiqué officiel allemand de midi et le dernier communiqué français, douze heures avant les autres journaux

Communiqués des Puissances Centrales

Berlin, 5 septembre.

Théâtre de la guerre à l'Ouest.

Groupe d'armées du Kronprinz Rupprecht de Bavière et du général von Boehm.

Entre Ypres et la Bassée, l'ennemi a poussé contre nos nouvelles lignes.

Des divisions se trouvant en avant se sont retirées suivant les ordres reçus.

Près de Wytchaele, des attaques ennemies partielles furent repoussées.

Entre la Scarpe et la Somme l'adversaire s'est avancé contre nos positions. Des combats d'infanterie avec nos divisions de reconnaissance.

Activité de l'artillerie à la Somme.

Entre la Somme et l'Oise, nous avons continué les mouvements commencés le 26 août dans la section de Roye, et nous nous sommes détachés de l'ennemi, sans lutte, dans l'avant-dernière nuit.

L'ennemi a suivi lentement, hier, dans l'après-midi.

L'ennemi a atteint dans la soirée la ligne Vovennes-Guiscard-Apilly avec de faibles forces.

Dans le secteur de l'Ailette des poussées de l'ennemi ont été brisées.

De fortes attaques ennemies au Sud de l'Ailette près Vervy-Sorny, Glamecy et Bucy-le-Long ont été repoussées.

Le sergent-major Schoele de la 9^e batterie, régiment de l'artillerie n° 92, a détruit 8 tanks dans la dernière lutte.

Groupe d'armées du Kronprinz impérial.

A l'Est de Soissons, nous avons déplacé la ligne de défense de la Vesle.

Les mouvements ont été exécutés suivant plan arrêté et sans être dérangé par l'ennemi. Nous avons descendu 32 avions ennemis.

Berlin, 4 septembre. — Officiel.

A l'Ouest et au centre de la Méditerranée, nos sous-marins ont coulé 14,000 tonnes brut.

Vienne, 3 septembre. — Officiel de ce midi.

Aucune opération importante à signaler.

Vienne, 4 septembre. — Officiel.

Au Nord du col du Tonale, nos détachements de troupes de montagne ont arraché par surprise à l'ennemi le Monte San Matheo (3,692 mètres), le Monte Montello (3,636 mètres) et le sommet des glaciers (Gletscher Gipfel, 3,502 mètres).

Cet exploit, accompli dans les glaces et les neiges éternelles, est une nouvelle preuve remarquable de la vaillance de nos soldats, que ne rebute dans les Alpes aucune tâche si difficile qu'elle soit.

Dans les Soies Communi, plus grande activité de reconnaissance.

Pour le reste, rien d'important à signaler.

Sofia, 2 septembre. — Officiel.

Sur le front en Macédoine, au Nord de Bitolia, un de nos détachements d'assaut a pénétré dans les tranchées ennemies; il a fait des prisonniers français.

Dans la boucle de la Czerna et à l'Ouest du Dobropolje, la canonnade a été plus violente par intermittence de part et d'autre.

Un détachement d'assaut ennemi a tenté d'atteindre nos tranchées près de Gradestina; il a été dispersé par notre feu.

Au Sud de Huma, au Nord de Lumitza, près d'Altschak-Mahle et à l'Est du Vardar, la canonnade réciproque a continué avec une violence variable.

Au Nord d'Altschak-Mahle, une tentative faite par un détachement d'infanterie anglaise pour attaquer nos avant-postes a échoué sans notre feu.

Dans les vallées du Vardar et de la Strouma, grande activité des deux artilleries.

Constantinople, 2 septembre. — Officiel.

Faible canonnade réciproque sur le front en Palestine.

Rien à signaler sur les autres fronts.

Berlin, 3 septembre. — Officiel.

Les nouvelles formes prises par la bataille de mouvement entre la Lys et l'Oise imposent chaque jour à nos forces aériennes des tâches d'un nouveau genre.

Elles les ont brillamment résolues le 1^{er} septembre.

Au Nord de Noreuil, les aviateurs d'infanterie ayant aperçu une de nos compagnies qui était encerclée de toutes parts et se défendait opiniâtement l'a, au cours de trois vols réitérés, ravitaillé en viande, biscuits et munitions jusqu'à ce qu'une contre-attaque l'eût tirée de sa situation précaire.

Nos escadrilles de combat ont pris sous leur feu des batteries qui se mettaient en ligne et ont dispersé des réserves qui avançaient.

Sous la protection de nos forces aériennes de chasse, volant à faible hauteur, des escadrilles concentrées d'aviateurs ont enlevé un assaut de tanks déclenché des deux côtés de Vaux-Vraucourt.

compagnie d'un régiment d'artillerie s'est mutinée quand on a voulu l'envoyer au front. Le « Djidi » adjure le gouvernement d'écouter la voix populaire, de ne pas croire que la situation mondiale soit tellement précaire qu'elle justifie l'intervention du Japon, qui ne doit pas se lancer dans cette aventure sous peine de rester isolé à la fin de la guerre.

Rome, 4 septembre. — Le journal japonais « Kokumin » affirme que le président de la Chambre des représentants japonais, dans une conversation qu'il a eue avec le comte Terauchi et le baron Goto, a insisté sur la démission du ministère. M. Terauchi a répondu que le gouvernement était prêt à se retirer dès que les troubles auraient pris fin.

Stockholm, 3 septembre. — On confirme dans les cercles officiels de Moscou qu'il existe un traité secret anglo-américain dirigé contre le Japon.

Communiqués des Puissances Alliées

Le lieutenant Schwertfeger et le sous-officier Günther, de l'escadrille d'aviateurs 252, volant bas, ont incendié un tank à coups de mitrailleuse et en ont détruit un autre à coups de canon.

La batterie 52 de nos canons spéciaux de défense contre les attaques aériennes, commandée par le lieutenant de réserve Hausherr, a pris assez efficacement sous son feu de grandes 2 batteries ennemies qui débouchaient de Bouchavesnes, qui ont refusé en débandade.

Malgré une tempête où le vent avait une vitesse de 20 mètres à la seconde, nos ballons ont suivi nos troupes immédiatement à l'arrière, renseignant constamment les chefs sur l'avance de l'ennemi.

Nous avons perdu 2 ballons et jusqu'à 2 de nos avions ne sont pas rentrés.

Communiqués des Puissances Alliées

Paris, 4 septembre (3 h.).

Hier en fin de journée et dans la nuit, nous avons continué à repousser l'ennemi à l'Est du canal du Nord et entre l'Ailette et l'Aisne.

Nos troupes se sont emparées du bois du Chapitre, au Nord-Est de Chevilly, et plus au Sud, de Bussy.

Leurs éléments avancés, poursuivant l'ennemi, se rapprochent de Griselles.

Au Nord de l'Ailette, nous avons porté nos lignes aux abords Ouest de Coucy-le-Château Juvencourt; au Sud, nous avons progressé à l'Est de Leuilly, atteint les abords de Glamecy et de Bray et pénétré dans Bucy-le-Long.

Le chiffre des prisonniers que nous avons faits, dépasse 1500.

Sur le front de la Vesle, nos éléments ont franchi la rivière en plusieurs points.

Paris, 4 septembre (11 h.).

Nos troupes, après avoir brisé, les jours précédents, la résistance opiniâtre des Allemands, les ont contraints aujourd'hui à battre en retraite au Nord de l'Oise et sur le front de la Vesle.

Entre le canal du Nord et l'Oise, nos éléments avancés, talonnant les arrière-gardes allemandes, ont dépassé Libermont, atteint les abords d'Esmerly-Hallon et occupé le bois de l'Hôpital.

Plus au Sud, notre ligne passe par Freniches, Guiscard, Beaugies, Grandru, Mondescourt et Apilly.

Plus à l'Est, elle franchit l'Ailette et atteint Marizelle (Nord-Est de Manicamp).

Les Allemands ont laissé entre nos mains de nombreux prisonniers, des canons, un matériel et des approvisionnements considérables.

Entre l'Ailette et l'Aisne, la bataille a continué sur le plateau au Nord de Soissons. Menacé sur leur flanc droit, les Allemands se sont repliés au Nord de la Vesle.

Nous avons conquis Bucy-le-Long et le Moncel au Nord de l'Aisne.

Plus à droite, nos troupes, franchissant la Vesle sur une étendue de trente kilomètres, ont dépassé Chassemy, Brenelle, Vauverlin, Vaux-Ceré, Blanzay, et ont pris pied sur la crête au Nord de Baslieux.

Londres, 3 septembre. — Officiel.

Les opérations que nous avons exécutées hier au Sud de la Scarpe ont été couronnées d'un plein succès.

L'ennemi a été battu à plate-couture dans ses positions préparées du système de défense « Brocourt-Quéant » de telle façon qu'il s'est retiré ce matin tout le long du front de bataille.

Au cours de la bataille, outre ses fortes pertes, l'ennemi a laissé environ 10,000 prisonniers entre nos mains.

Nos troupes continuent à avancer et on signale qu'elles ont pénétré à Pronville, à Doignies et à Bertincourt.

En prenant d'assaut hier la ligne Brocourt-Quéant, les troupes canadiennes ont fait preuve d'un courage et d'une habileté dignes de tous les éloges.

Pendant les dix-huit derniers mois, l'ennemi avait minutieusement fortifié cette ligne par tous les moyens que l'art militaire moderne mettait à sa disposition.

Il avait renforcé ces positions au point que, sur un front de 8,000 yards, on a constaté la présence de 14 divisions allemandes au moins.

Malgré la puissance de cette position défensive, les troupes canadiennes, brillamment appuyées sur son aile gauche par des troupes anglaises, s'est emparé de tous les points situés devant lui.

Les troupes des comtes du Sud et du 17^e corps de la marine, commandées par le lieutenant général sir Charles Fergusson, ont exécuté avec la même vaillance la tâche difficile de prendre d'assaut le point central Brocourt-Quéant et la ligne Hindenburg.

Ces positions étaient d'une formidable puissance, mais nos troupes les ont tournées et ont cerné Quéant par le Nord, ce qui a eu pour résultat de mettre entre nos mains cet important pivot à la tombée du jour.

Le corps des chars d'assaut a une fois de plus contribué matériellement à la réussite de nos opérations.

Rome, 3 septembre. — Officiel.

Le mauvais temps a fortement entravé hier l'action de l'artillerie; par contre, il a favorisé les opérations de nos patrouilles, qui, dans la vallée de Concel, ont pénétré dans les lignes ennemies, se sont emparées de matériel de guerre et ont propagé une violente mais vain canonnade ennemie à proximité du Grappa.

Près du Stelvio et du Tonale, nos petits postes ont dispersé des détachements ennemis.

Le 1^{er} septembre, dans l'après-midi, un avion ennemi a été descendu et un autre forcé à atterrir.

Les Opérations à l'Ouest

Paris, 3 septembre. — Une note de l'Agence Havas dit que les difficultés que présente le terrain rend impossible l'emploi des tanks et qu'il faut par suite s'attendre à voir la marche en avant des Alliés se ralentir.

D'autre part, commentant la situation militaire, le

« Petit Parisien » dit qu'il faut se garder d'espérer une victoire rapide.

Londres, 4 septembre. — Le « Morning Post », annonce que la troisième phase décisive de l'offensive de l'Entente a commencé maintenant.

Les ordres du jour du général Mangin à ses troupes leur montrent la grandeur des tâches historiques qui doivent être accomplies.

Bâle, 4 septembre. — Le colonel Egli termine comme suit son commentaire de la bataille en France dans les « Basler Nachrichten » de ce jour :

— La retraite ne doit être considérée que comme l'exécution logique de la décision qu'a prise la direction supérieure de l'armée allemande de raccourcir son front.

Le mouvement général de retraite des Allemands entre Ypres et l'Aisne n'est pas encore terminé.

Malgré la forte résistance opposée sur divers points, on remarque qu'un nombre important de divisions se sont déjà repliées et sont devenues disponibles pour un autre emploi.

Au surplus, la lenteur de la marche en avant des Alliés démontre que les troupes allemandes sont loin d'avoir été ébranlées par les événements au point qu'on avait cherché à le faire croire.

Londres, 3 septembre. — Le capitaine Richard Scott, fils de l'ancien président du Conseil de la Nouvelle-Zélande, a été tué au front français, où il venait à peine d'arriver.

La Guerre sur Mer

Berlin, 3 septembre. — Un état-major spécial de l'Armée, chargé de la direction de la guerre navale, a été adjoint au grand quartier général. Il est placé sous la direction du capitaine de vaisseau von Letzow.

Rotterdam, 3 septembre. — Le vapeur anglais « Sung Kiang » (1,622 tonnes) a coulé. Le vapeur « Prunelle », réquisitionné par le gouvernement anglais, a été torpillé et a coulé. Le vapeur suédois « Tyr » et le vapeur portugais « Lisbonne » ont péri corps et biens. Le vapeur belge « Moghrab » (1,087 tonnes brut) a coulé.

Rotterdam, 3 septembre. — On attend aujourd'hui les navires hôpitaux « Sindoro » et « Zealand », qui amènent 31 militaires, 97 internés civils et 213 femmes et enfants.

Londres, 3 septembre. — Les 29 et 30 août, le Conseil de navigation des Alliés a discuté diverses questions de tonnage et d'arrivage.

Londres, 3 septembre. — Le « Times » annonce que les démarches faites pour empêcher la grève des ouvriers du port de Cork menacent de rester stériles.

Le gouvernement a ordonné, en conséquence, que tous les navires à destination de Cork soient dirigés sur un autre port.

Si la grève éclate, tout le Sud de l'Irlande sera isolé.

NÉGOCIATIONS DE PAIX

Moscou, 3 septembre. — D'après l'« Iswestia », la ratification de l'acte additionnel au traité de paix de Brest-Litovsk a eu lieu lundi en séance du Comité central exécutif et, après que l'acte eut été signé par M. Swerde, un courrier diplomatique est parti le même soir pour Berlin, de façon à ce que l'échéance des traités ratifiés puisse s'opérer le 6 septembre.

Au cours de la conférence du parti communiste de Moscou tenue le 29 août, M. Narine a fait connaître les points principaux de l'accord.

Le rapporteur démontra qu'une série d'améliorations avaient été obtenues par rapport au traité de Brest.

La Russie voit plusieurs villes et gouvernements faire retour à la mère-patrie et elle obtient liberté pleine et entière en ce qui concerne la nationalisation de sa vie économique.

La conférence approuva à l'unanimité la motion du rapporteur comportant l'approbation

français n'a plus eu l'occasion de faire entendre sa voix.

C'est pourquoi les associations socialistes doivent agir et l'Internationale doit se réunir.

L'argument qui tend à dire que les socialistes allemands majoritaires n'ont pas adhéré au mémorandum de Londres est caduc.

Varenne et Thomas ont-ils agi en France comme on désire voir agir les socialistes allemands ?

Il faut une conférence pour se mettre d'accord sur les points litigieux ; il ne peut être question de trancher « a priori » toutes les divergences d'opinion.

Les socialistes conscients de leur devoir n'ont rien à redouter d'une rencontre avec des coreligionnaires.

S'il en est d'autres, tant pis pour eux ! Le peuple français demande la paix. Et c'est pour amener cette paix que les socialistes exigent que l'Internationale se réunisse sans retard et qu'aucune condition préalable ne soit posée à cette réunion.

Cahors, 4 septembre. — La majorité du Conseil général du Lot, réuni hors séance, a adressé l'expression de sa vive sympathie à M. Jean Malvy, et « prend acte de ce que la juridiction devant laquelle il a comparu l'a reconnu innocent du chef de l'accusation portée contre lui, et ne l'a frappé que pour des motifs exclusivement politiques, dans des conditions sur la régularité desquelles il conviendrait, au moment venu, d'éclairer la conscience publique ».

Berne, 3 septembre. — On mande de Madrid à la « Nouvelle Correspondance » que le gouvernement espagnol a provisoirement suspendu les garanties constitutionnelles pour éviter l'agitation pendant les négociations en cours avec l'Allemagne.

Hambourg, 3 septembre. — On mande de La Haye au « Hamburger Fremdenblatt » :

Le gouvernement anglais a définitivement décidé d'introduire par la force le service obligatoire en Irlande à la fin d'octobre.

D'ici là, l'armée d'occupation sera portée à 300.000 hommes, qui seront appuyés par un nombre extraordinaire de mitrailleurs.

L'Angleterre s'est mise d'accord à ce sujet avec M. Wilson.

Londres, 3 septembre. — Aujourd'hui s'est ouvert à 10 heures le Congrès des syndicats ouvriers : 4 1/2 millions d'ouvriers y ont été représentés.

Dans son discours d'ouverture, M. Ogden, président, a dit qu'il était du devoir des ouvriers d'intervenir pour mettre fin à la guerre, non pas par une paix désordonnée, mais par une paix qui garantisse les générations futures contre le renouvellement de la guerre.

Berlin, 3 septembre. — L'Empereur a reçu hier, au château de Wilhelmshöhe, Rifat Pacha, le nouvel ambassadeur de Turquie à Berlin, qui lui a présenté ses lettres de créance.

Berlin, 4 septembre. — Désirant se rendre compte personnellement de la situation, des députés du Conseil fédéral sont partis hier pour les régions occupées à l'Est ; ils rentreront à Berlin le 13.

Budapest, 3 septembre. — Le comte Jules Andrássy a interrompu ses vacances pour venir conférer ici avec M. Wekerle, président du Conseil des ministres.

Dans les milieux politiques, on croit que les deux hommes d'Etat ont examiné la situation que créera en Autriche la revision projetée de la Constitution.

Bucarest, 3 septembre. — La Chambre roumaine a voté, par 107 voix contre 8, un projet de loi modifiant et complétant les articles 16 et 25 de la loi sur la responsabilité des ministres.

Ces modifications donnent à la commission d'enquête du Parlement le droit de décréter l'arrestation de ministres mis en état d'accusation.

Le projet avait été voté il y a quelques jours par le Sénat.

Constantinople, 3 septembre. — L'« Ikdam » annonce que le grand vizir Talat Pacha a l'intention de passer par toutes les capitales des pays alliés à la Turquie.

Il commencera son voyage par Berlin.

EN RUSSIE.

Frankfurt-sur-le-Main, 4 septembre. — Le correspondant à Moscou de la « Gazette de Frankfurt » télégraphie que l'état de M. Lénine, touché au poumon par deux balles, est grave, mais ne donne pas d'inquiétude immédiate.

Les maximalistes sont convaincus que les deux derniers attentats ont été organisés par M. Savinkof, qui est à la tête d'un organisme de terreur qui a pour but de renverser le gouvernement des Soviets et de réinstaller l'Assemblée constituante.

Il dispose d'importantes ressources, mises à sa disposition par les gouvernements de l'Entente.

Un membre du gouvernement des Soviets a déclaré au correspondant de la « Gazette de Frankfurt » que les maximalistes sont décidés à répondre à de nouveaux attentats par des attentats dans les pays mêmes de leurs Alliés. Les bolchevistes affirment, d'autre part, que les assises de leur gouvernement sont d'une telle solidité que la disparition même de M. Lénine ne les ébranlerait pas.

M. Lénine sera probablement remplacé provisoirement en qualité de président du Conseil des commissaires du peuple par M. Rjokof, membre du Conseil économique supérieur.

Les autres affaires du gouvernement central sont dirigées par un collège composé de MM. Troitzki, Kamenev et Sverdlov.

La composition du commissariat des affaires étrangères ne sera provisoirement pas modifiée.

Pétrograd, 3 septembre. — De l'Agence télégraphique :

— Le « Matin » de Paris a annoncé que le gouvernement des Soviets projetait de bouleverser complètement les institutions religieuses de la Russie pour établir une nouvelle religion d'Etat.

Cette information est tout aussi fantaisiste que celle qui prétend que les maximalistes veulent supprimer les religions orthodoxe et protestante.

Moscou, 3 septembre. — La « Krasnoja Gazeta » dit qu'une nouvelle conspiration d'officiers, soutenue par les agents anglais, a été découverte dans le gouvernement de Volodga.

10 officiers ont été passés par les armes.

L'« Uro Rossi » apprend que M. Lindlay, ci-devant chargé de pouvoirs du gouvernement anglais, en Russie, a été nommé haut-commissaire pour la Russie avec siège à Arkhangel.

Londres, 3 septembre. — Le « Times » apprend de Vladivostok que les zemstvos de Vladivostok, de Nikolaï, d'Iman et d'Ourginsk, ont remis le pouvoir au gouvernement sibérien.

A la suite de cette décision, le gouvernement sibérien a adressé une proclamation au peuple sibérien.

Bâle, 3 septembre. — Du service d'information russe en Suisse :

— Le flot de la révolution russe a pénétré jusqu'en Chine.

Le mouvement révolutionnaire grandit sans cesse ; la Chine méridionale a rompu tous les traités secrets et se prépare à arrêter l'attaque des impérialistes étrangers.

Chronique Locale et Provinciale

Le lundi 2 septembre matin, le Kreischef impérial de l'arrondissement de Namur, M. le général-major von Magirus a inauguré solennellement les cimetières militaires édifiés par les architectes allemands Rehörst et baron von Schmidt, à St-Gérard, Biesmes et Fosses et où reposent en tout 8 officiers allemands, 335 soldats allemands et 634 soldats français et anglais tués au cours des combats du 23 août 1914, au Sud de Namur.

Le cimetière de Saint-Gérard dû à l'architecte baron von Schmidt s'étend sous forme rectangulaire sur une vaste pelouse où à une des extrémités un grand monument est érigé.

Le cimetière de Biesmes s'étend en deux larges terrasses à la lisière d'un bois situé sur une colline. Pour le champ de repos de Fosses, l'on a utilisé l'ancien cimetière communal, si bien maintenant qu'à cet endroit

béni les parents des habitants actuels dorment leur dernier sommeil à côté de soldats français et allemands.

Outre le Kreischef, ont pris part de côté allemand à la cérémonie, le Président de l'Administration civile pour la province de Namur, Freiherr von Hundt, représentant également le chef de l'Administration pour la Wallonie, le Commissaire civil de l'arrondissement de Namur, Sandes von Hoffmann, l'architecte du cimetière de St-Gérard, Freiherr von Schmidt, l'aumônier catholique Schittly, l'aumônier évangélique Stege, ainsi que de nombreux autres invités dont le commandant de Namur, Major Laegeler, et une députation comprenant 1 officier et 8 soldats du 1^{er} régiment d'infanterie de la garde qui prit part aux combats du 23 août 1914.

Comme représentants des autorités belges étaient présents, à St-Gérard, le secrétaire communal Bacq, à Biesmes, le bourgmestre Saucin, revêtu des insignes de ses fonctions, l'échevin Spineux, le propriétaire de la carrière d'où furent extraites les pierres utilisées pour le cimetière de Biesmes ; à Fosses, le bourgmestre Roisin, deux conseillers communaux et le doyen Crépin ainsi que plusieurs centaines de curieux. A Biesmes également, de nombreux habitants en habits de dimanche assistaient à l'inauguration.

Après un chœur exécuté au début de la cérémonie, le Kreischef fit un exposé détaillé de la bataille sur la Sambre pendant les journées du 19 au 24 août 1914, au cours de laquelle la 5^e armée française fut battue, après de violents combats, par la 2^e armée allemande qui avait franchi la rivière ; après avoir prononcé des paroles de reconnaissance à l'égard des morts, il déposa une couronne.

D'autres couronnes furent déposées par le Président de l'Administration civile et par le Commissaire civil.

Puis, des prêtres catholique et évangélique après une allocution, procédèrent à la bénédiction et à la consécration des cimetières.

M. le Commissaire civil remit ensuite les cimetières aux autorités belges. Après les avoir remerciés de leur présence, après avoir salué tout particulièrement, à Biesmes, l'échevin Spineux, à Fosses, le doyen Crépin, qui se trouvaient à la cérémonie, il déclara, que partant de l'idée que la mort réunit ce que la vie sépare, l'Administration des territoires occupés avait d'autant plus tenu pour son devoir d'orner et d'entretenir les tombes, que la population jusqu'ici s'en était peu souciée.

Le danger existant qu'avec le temps, les tombes isolées dispersées dans les champs, fussent complètement abandonnées c'est pour cela qu'on a enterré les morts dans un cimetière d'honneur commun, afin de leur donner un champ de repos digne et durable.

Au cours des batailles, la commune de Fosses a déjà fourni un brillant témoignage de son esprit d'humanité en établissant grâce à de généreux donateurs, un hôpital pour les soins à donner aux blessés. Ceux qui moururent de leurs blessures furent enterrés par les soins de l'Administration communale à l'endroit même où est actuellement érigé le cimetière d'honneur.

Cette terre là, conclut le Commissaire civil, où reposent les soldats morts pour leur patrie, est sainte, doublement sainte celle-ci depuis que les prêtres des deux confessions l'ont béni. La guerre, la haine et les passions n'existent plus pour les braves qui reposent maintenant ici. C'est pourquoi nous leur avons érigé à eux tous un monument unique et durable et dressé sur la tombe de chacun la même croix comme simple signe de reconnaissance et d'hommage, hommage rendu également envers l'ennemi courageux qui a accompli son devoir.

En remettant les cimetières à la garde des communes, il a exprimé l'attente que celles-ci honoreront toujours le lieu béni et veilleront toujours à son entretien.

Les représentants des communes promirent de prendre les cimetières sous leur protection ; le bourgmestre de Fosses, après une longue réponse où il développa l'idée que, sans distinction de nationalité, tous ceux qui sacrifièrent leur vie pour leur Patrie ont droit au respect général.

A la fin de la réunion, le Kreischef exprima ses remerciements à tous ceux qui contribuèrent à l'érection des cimetières, avant tout aux deux architectes, au Commissaire civil et au « Graeberkommando ».

Un chœur termina cette cérémonie impressionnante, empreinte de l'esprit de réconciliation.

Subsides. — Mise au point

De divers côtés, on s'est fait l'écho des plaintes d'instituteurs qui n'auraient pas touché ce qui leur revenait.

On s'en prend évidemment aux fonctionnaires des Ministères dont l'inertie, la négligence, seraient cause de tout le mal.

Que tous les instituteurs n'aient pas, à l'heure actuelle, touché leur dû ; c'est exact !

Mais à qui la faute ? Aux fonctionnaires actuels des Ministères ?

Que non pas... mais plutôt aux événements et surtout aux anciens fonctionnaires, qui, du jour au lendemain, ont abandonné leurs fonctions sans avoir liquidé les subsides pour les années antérieures et sans avoir laissé trace de leur gestion.

A souligner notamment que les arriérés de traitement de 1914-15-16 n'ont pas été liquidés par l'ancienne administration.

Quand les services compétents ont pu être à nouveau organisés, les titulaires ont dû dépouiller des monceaux de dossiers arriérés, et, tout homme impartial en conviendra ; ce n'est pas en une heure, en un jour, ni même en un mois, que, malgré la meilleure volonté, on peut liquider de tels arriérés.

Quoi qu'il en soit, à l'heure qui sonne, tout le travail est accompli, et, tous les jours, de nombreuses liquidations sont signées par le chef de service.

Ajoutons qu'anssiôt les droits des intéressés établis, ils sont plus de quinze mille, le service se fera régulièrement et avec plus de célérité même que par le passé.

Déjà les dispositions sont prises pour liquider, avant le 31 décembre, tout ce qui est afférent à l'exercice 1918, ce qui ne s'est jamais vu sous l'ancien régime, ce qui se verra sous le nouveau !

Concluons : Les emus qui doivent actuellement subir les instituteurs, n'existeront bientôt plus qu'à l'état de souvenir et ce, grâce à l'initiative des titulaires en fonction.

Au Conseil communal

Le Conseil communal se réunira en séance publique à l'Hôtel de Ville, le samedi 7 septembre courant, à 5 heures.

Ordre du jour :

1. Communications.
2. Emprunt de 25.000.000 frs. — Examen des propositions des maisons de banque. — Rapport de la commission des finances.
3. Eglise St-Nicolas. — Compte de 1917. — Rapport du Collège échevinal.
4. Eglise St-Loup. — Budget pour 1919. — Rapport du Collège échevinal.
5. Hospices civils. — Demandes des crédits spéciaux (2 dossiers). — Rapport de la commission des finances.
6. Règlement de la caisse des pensions des fonctionnaires et employés communaux. — Modifications de l'art. 17bis. — Rapports des commissions des finances et des pensions.
7. Indemnité de vie chère. — Application du calcul des pensions. — Rapport des commissions des finances et des pensions.
8. Contrôle des œuvres de bienfaisance. — Proposition de M. le conseiller Van Meldert. — Rapport des commissions des finances et de l'assistance publique.
9. Compte communal de 1917. Approbation. — Rapport de la commission des finances.
10. Centimes additionnels pour 1919. — Enquête. — Réclamations (2 dossiers).
11. Ecole professionnelle Saint-Luc. — Demande de subside. — Rapport des commissions des finances et de l'instruction.
12. Œuvre des cantines maternelles et des enfants débilés. — Demande d'augmentation de subside.
13. Personnel de la police. — Indemnité pour usure de chaussures. — Proposition du Collège échevinal.
14. Ecole industrielle. — Création des cours du bois et du fer. — Rapport de la commission.
15. Comité de salubrité publique. — Proposition de M. l'échevin Lecocq.
16. Ecoles privées. — Demande de matériel pour le service d'inspection médicale.
17. Matériel pour le le degré pour garçons. — Demande de crédit spécial.
18. Ecole du 4^e degré pour jeunes filles. — Rapport de la commission.
19. Demande de concessions au cimetière communal.
20. Demande de crédits spéciaux.
21. Acquisition d'une propriété au faubourg St-Nicolas. — Enquêtes.
22. Acquisition d'une propriété rue Pepin.
23. Acquisition d'un immeuble rue Pepin sans autorisation du Conseil — Interpellation de M. le conseiller Attout.

VILLE DE NAMUR

EMPRUNT DE 25.000 000 FRs

Enquête

Le Collège des bourgmestres et échevins porte à la connaissance des intéressés que le Conseil communal de Namur, en séance du 16 août courant, a décidé de contracter un emprunt de 25.000.000 francs, à rembourser en 66 annuités et destiné à la consolidation des emprunts à court terme contractés de 1913 à 1918 et à la liquidation des autres dépenses reprises au relevé ci-après :

A. — Emprunts contractés de 1913 à 1918 :	
1. Emprunt à court terme contracté au Crédit communal en 1913	500.000
2. Emprunts contractés à des particuliers pour la contribution de guerre	644.000
3. Emprunts contractés à des particuliers pour le service extraordinaire de la ville	736.275
4. Emprunt contracté en 1914 au Crédit communal	250.000
5. Emprunt contracté en 1915 au Crédit communal	100.000
6. Emprunt contracté en 1916 au Crédit communal	300.000
7. Emprunt contracté en 1917 au Crédit communal	5.522.000
B. — Dépenses extraordinaires de 1918 :	
1. Solde des subsides communaux aux œuvres locales de bienfaisance (Soupe, etc.) pour les mois d'avril à décembre 1918	405.000
2. Paiement des réquisitions de logements dans les hôtels (arriérés de 1914 à 1918)	200.000
3. Paiement de la propriété Dehennelle-Abras récemment acquise par la ville	320.000
C. — Dépenses extraordinaires de 1919 :	
1. Paiement des intérêts, coupons et obligations d'emprunts en 1919	1.000.000
2. Dépenses de l'alimentation de la population en 1919	500.000
3. Subsidés aux œuvres locales de bienfaisance (Soupe, dîners économiques, etc.)	547.500
4. Déficits éventuels des hospices et du bureau de bienfaisance	150.000
5. Appointements et salaires des employés et ouvriers communaux pour les mois de janvier à juin 1919	600.000
6. Secours aux pauvres et aux nécessiteux	100.000
7. Indemnité de vie chère aux membres des différents personnels de l'Administration communale	300.000
8. Dépenses extraordinaires d'administration	100.000
9. Paiement des réquisitions de logements dans les hôtels	100.000
10. Dépenses spéciales à l'occasion de la guerre (frais de logement des troupes de l'armée d'occupation, chauffage, etc.)	400.000
11. Aménagement des écoles de la ville	400.000
12. Acquisition de locaux et de matériel pour l'établissement d'une école professionnelle pour jeunes filles	100.000
D. — Dépenses extraordinaires de 1920 :	
1. Paiement des intérêts, coupons et obligations en 1920	1.000.000
2. Dépenses de l'alimentation de la population en 1920	500.000
3. Subsidés aux œuvres locales de bienfaisance (Soupe, dîners économiques, etc.)	547.500
4. Déficits éventuels des hospices et du bureau de bienfaisance	150.000
5. Appointements et salaires des employés et ouvriers communaux pour les mois de janvier à juin 1920	600.000
6. Secours aux pauvres et aux nécessiteux	100.000
7. Indemnité de vie chère aux membres des différents personnels de l'Administration communale	300.000
8. Dépenses extraordinaires d'administration	100.000
9. Paiement des réquisitions de logements dans les hôtels	100.000
10. Dépenses spéciales à l'occasion de la guerre (logements des troupes, etc.)	400.000
E. — Autres dépenses extraordinaires :	
1. Construction du nouvel hôtel de ville et acquisition de son mobilier	1.400.000
2. Installation du service de l'enlèvement des immondices	200.000
3. Expropriations rue Notre-Dame et boulevard Ad Aquam	100.000
4. Création de la nouvelle rue reliant les rues du Bailli et des Fossés-Flouris	100.000
5. Expropriation de la place d'Armes et rue de Bavière	1.300.000
6. Construction du nouvel abattoir	300.000
7. Agrandissement du cimetière de Belgrade	200.000
8. Construction d'égouts	200.000
9. Achat de matériel pour le service des incendies	100.000
10. Travaux de pavage	100.000
11. Expropriations par zones pour l'amélioration de la voirie, la création de rues nouvelles et la salubrité publique ; travaux d'hygiène, etc.	3.927.725
Total	25.000.000

En conformité de l'article 75 de la loi communale, la conclusion de l'emprunt susmentionné est soumise à une enquête qui sera ouverte à partir de la publication du présent avis pour être clôturée quinze jours après, à midi, par le Collège échevinal. Pendant ce laps de temps, les intéressés pourront adresser leurs réclamations au Collège échevinal. Ces réclamations seront, le cas échéant, examinées par le Conseil communal qui appréciera la suite qu'il conviendra de leur donner. En l'absence de réclamations, le dossier sera transmis directement à l'autorité supérieure pour approbation.

Namur, le 19 août 1918.

Par le Collège :

Le Secrétaire communal, Le Bourgmestre ff.,
CAUCHIE. G. LECOQ.

Chronique judiciaire

Ordre du jour de la séance du Tribunal impérial d'arrondissement de Namur du 6 septembre 1918.

1. A 9 heures matin : Affaire judiciaire à charge de : 1. Constant Moureau, de Sauvenière ; 2. Jules Moureau, de Sauvenière ; 3. Fernand Mathurin, de Gemboux ; 4. Auguste Denil, de Gemboux ; 5. Armand Catius, de Gemboux ; 6. Fernand Catius, de Gemboux, pour vol avec effraction en complicité.
2. A 9 heures matin : Affaire judiciaire à charge de : 1. Fernand Malherbe ; 2. Fernand Limet, d'Andenne, pour vol avec effraction.
3. A 9 1/2 heures matin : Affaire judiciaire contre : 1. Alfred Doumont ; 2. Elise Doumont, d'Auvellais, le premier pour vol avec effraction et blessure ; la seconde pour injures.
4. A 10 heures matin : Affaire judiciaire à charge d'Auguste Fondair, de Wierde, pour vol avec effraction.
5. A 11 heures matin : Affaire judiciaire à charge de : 1. Joseph Piette, de Longchamps ; 2. Paul Beha, d'Eghezée ; 3. Joseph Coune, d'Eghezée, pour vol avec effraction.

Ordre du jour de la séance du Tribunal impérial d'arrondissement de Namur du 12 septembre 1918 :

1. A 9 heures 1/2 du matin : affaire judiciaire à charge de Félix Faveaux, de Naninne, pour tentative de meurtre.
2. A 9 h. 1/2 du matin : Affaire judiciaire à charge de Maurice Bonhisse, d'Andenne, pour meurtre.

Ordre du jour de la séance du Tribunal impérial d'arrondissement de Namur du 20 septembre 1918 :

1. A 9 heures matin : Affaire judiciaire à charge d'Henri Baré, de Meux, pour vol et corruption.
2. A 9 heures matin : Affaire judiciaire à charge de Jean Henard, de Jambes, pour corruption.
3. A 10 heures matin : Affaire judiciaire à charge de Raphaël Daine, de Jemeppe, pour détournement.
4. A 10 heures matin : Affaire judiciaire à charge de Joseph Poskin, d'Hanret, pour recel.

Théâtre de Namur

Direction MM. BRUMAGNE & PIRLET

Dimanche 8 septembre 1918, matinée à 3 h. 1/2, soirée à 8 h., pour les débuts de Mademoiselle Astrée, **La Veuve Joyeuse**, opérette en 3 actes de F. Lehár. M^{mes} : Astrée, Jordens, Van Damme, Jacques ; MM. : Leroy, Defize, Nérac, Stacquet, Pirenne, Houyoux, Duval, Tassiaux, Rosart, Riffard. — Deux ballets. — Mise en scène de M. F. Nérac.

Jeu 12 septembre 1918, à 8 h., pour les débuts de M^{lle} Brusson et M. Doulet, avec le concours de M. Becker, basse, Faust, opéra en 5 actes de Gounod. M^{mes} : Brusson, Jordens, Van Damme ; MM. : Doulet, Becker, Leroy, Gerlache. — Deux ballets, avec le concours de M^{lle} Lisette Darbelle et de M^{lle} Bianca.

Dimanche 15 septembre 1918, matinée à 3 h. 1/2, Faust ; soirée à 8 h., La Divorcée.

Jeu 19 septembre 1918, à 8 heures, La Traviata.

PRIX DES PLACES : Stalles, Baignoires, 1^{re} Loges, Balcons, fr. 5.50. — Parquets, 2^{es} Loges de face, fr. 4.00. — 2^{es} Loges de côté, fr. 3.00. — Parterres et 3^{es} Loges, fr. 2.50. — Amphithéâtres, fr. 1.25. — Parais, fr. 0.75.

Prix des carnets de Famille (20 billets).

Stalles, Baignoires, 1^{re} Loges, Balcons, fr. 100. — Parquets, 2^{es} Loges de face, fr. 70. — 2^{es} Loges de côté, fr. 50. — Parterres et 3^{es} Loges, fr. 40. — Amphithéâtre, fr. 20.

Chronique Dinantaise

Evasion.

Nous avons entretenu dernièrement nos lecteurs du procès Collard, Fallay et Marlier à la suite duquel les prévenus avaient été condamnés à 12 et 8 ans de travaux forcés par le tribunal d'arrondissement de Dinant.

Oscar Collard, Marlier et un individu de Ciney, après leur condamnation, avaient été mis dans la cellule. Trompant la vigilance de leurs gardiens, ils sont parvenus à percer le mur et, se servant de leurs couvertures en guise de corde, à prendre la clef des champs.

Les recherches entreprises immédiatement étaient restées vaines quand le lendemain de leur évasion on apprit d'une façon assez bizarre que les condamnés en rupture de prison gitaient dans une carrière. Aussitôt une forte patrouille de soldats fut envoyée pour les surprendre.

La réussite de l'expédition fut complète. Les évadés ne se doutant de rien jouaient tranquillement aux cartes avec un habitant de la ville quand la force armée pénétra dans l'espèce de grotte dont ils avaient fait leur asile.

Surpris ils n'opposèrent aucune résistance. Détail caractéristique : ces individus étaient armés de haches et de fourches probablement dans l'intention de défendre leur liberté par tous les moyens.

La farine.

Le prix de la farine fournie par le Comité d'alimentation est fixé à 1 fr. le kilog., soit une augmentation de 15 fr.

Comme je le faisais prévoir dans ma dernière chronique, les malheureux pourront manger un morceau de pain en plus mais il leur coûtera beaucoup plus cher.

Au moment où j'écris, le prix du pain n'est pas connu officiellement, tout fait prévoir cependant qu'il ne sera pas inférieur à 0 82 cent. le kilog.

A Mariembourg.

Une émotion profonde règne en ce moment dans la petite ville de Mariembourg. Depuis longtemps déjà, de nombreux vols étaient constatés au détriment du magasin local d'alimentation. Comme d'habitude dans les très petites villes la malice populaire se donnait libre cours et on accusait les membres du Comité d'être les auteurs des larcins.

Une souricière fut établie et la semaine dernière on surprit un habitant de la commune, n'ayant aucune attache avec le Comité, en train de s'adjuger gratuitement une très importante ration de sucre : on parle de deux sacs. Plainte fut déposée et après enquête menée rapidement par la police allemande on reconnut que Monet était l'auteur de nombreux vols commis à Mariembourg au détriment non seulement du Comité mais de particuliers.

Les perquisitions faites chez lui, rue St-Louis, ont fait découvrir entre autres choses une grande quantité de marchandises venant des ateliers de M. Paulin H. ; Noiret fut immédiatement arrêté et conduit à la prison de Dinant.

Noiret était installé à Mariembourg comme photographe et allait être chargé par le curé de la commune de donner les cours de travaux divers à l'école des garçons que ce brave pasteur organise pour lutter contre l'école officielle.

Il faudra qu'il cherche un autre professeur. Surtout qu'il choisisse mieux !

Noiret n'est que trop connu des Dinantais. C'est cet indélicat personnage qui, il y a quelques années, fabriquait pour le compte d'une maison de dinanderie du quartier St-Médard des « Antiquités » de tous genres qui étaient lancées sur le marché comme authentiques et trouvaient acquéreurs.

Georges LAFORET.



SELECT
60, rue de Fer, 60
NAMUR NAMUR

Tous les jours, de 3 heures à minuit

CONCERT chants, démonstration de danses par les meilleurs danseurs.

GLACES — PATISSERIES — VINS FINS
CONSOMMATION DE CHOIX

ORCHESTRE D'ELITE
Etablissement unique à Namur 7188

ANNONCES